

Bienvenue à Saint-Mathieu

Commune du Parc Naturel Régional Périgord-Limousin

Tout au bout de la pointe Sud-Ouest de la Haute-Vienne, en lisière des départements de la Charente et de la Dordogne, vous trouverez Saint-Mathieu. Mais ne vous y trompez pas, vous êtes bien toujours en Limousin. La frontière géologique, historique et linguistique de notre vieux pays avec les provinces d'Angoumois et du Périgord se trouvant une vingtaine de kilomètres plus loin.

Département : Haute-Vienne

Arrondissement : Limoges

Canton : Saint-Mathieu

Superficie : 4 039 ha

Nombre d'habitants (recensement 2009) : 1194

Chiffres clés de la commune de Saint-Mathieu sur le site de l'insee

www.insee.fr/limousin

PREFET de la HAUTE-VIENNE - AVIS d'ENQUÊTE PUBLIQUE

Installations classées pour la protection de l'environnement

SAS Société Parc Éolien des Monts de Chalus

Exploitation du Parc éolien "MONTS DE CHALUS" sur la commune de Saint-Mathieu en Haute-Vienne

Le dossier d'enquête publique est consultable sur le site internet de la Préfecture de la Haute-Vienne :

<http://www.haute-vienne.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-risques-naturels-et-technologiques/Installations-classees-ICPE/Avis-et-dossier-d-enquetes-publiques-observations-du-public/PROJET-FOUJEN-DES-MONTS-DE-CHALUS-Commune-de-SAINT-MATHIEU>

Par décret n° 2021-31 du 15 janvier 2021, publié au JORF du 16 janvier, le couvre-feu a été avancé à 18h00 sur l'ensemble du territoire métropolitain à compter du samedi 16 janvier 2021

EN RAISON DE CETTE DIRECTIVE GOUVERNEMENTALE :

LA PERMANENCE DE CLÔTURE DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE DU 5 FÉVRIER 2021 EST AVANCÉE À 14h00 (au lieu de 16h00) ET SERA CLÔTURÉE À 17h00 (au lieu de 19h00) -en mairie de Saint-Mathieu

LA COMMISSION D'ENQUÊTE INFORME LE PUBLIC QUE LE REGISTRE DÉMATÉRIALISÉ RESTERA OUVERT JUSQU'AU 5 FÉVRIER 2021, 19h00

Bulletin Municipal N°15 - Janvier 2020